Image not found or type unknown

Date erronée sur pv radar

Par **tellier serge**, le **14/02/2017** à **11:32**

Bonjour , j'ai été flashé à 57kmH sur une départementale mais sur le pv il est inscrit une date qui ne correspond pas ainsi que l'horaire (décalage de 4 jours) j'ai posté plainte pour usurpation de plaques car pour moi ce jour là j'étais chez moi donc j'ai cru que quelqu'un se servait de mon immatriculation (photo reçue 1 mois plus tard
Merci de me conseiller car j'ai rdv à la gendarmerie

Par **martin14**, le **14/02/2017** à **15:33**

Ah bon ? vous portez plainte comme ça sans même avoir vu la photo ? quelle drôle d'idée ..

Par **Maitre SEBAN**, le **14/02/2017** à **15:35**

Bonjour,

Il s'agissait d'un flash ou d'une interpellation?

Cdt,

Me SEBAN, Avocat à la Cour
http://www.maitreseban.fr
avocat permis de conduire

Par **tellier serge**, le **14/02/2017** à **16:02**

C'était un flash, la gendarmerie vient de m'appeler car ils ont eu la brigade qui a officié sur le radar et cette brigade leur a dit qu'ils avaient eu des problèmes pour la programation et qu'ils reconnaissaient leur erreur et que ça changeait pas mal de choses, j'ai rendez-vous lundi 20 pour l'audition à la gendarmerie prés de chez moi, je pense qu'il y a pas mal de cas dans mon genre pour ce jour là
Merci d'avoir répondu aussi rapidement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés